




BIBLIOGRAPHIE

M. VALENTIN-SMITH ET LA LOI GOMBETTE

 N lit dans le *Literarisches Centralblatt* de Leipsig, du 21 février dernier :

Le Nestor de tous les juristes, âgé de quatre-vingt-quinze ans, M. Valentin Smith, de Lyon, a tenu parole. De l'édition diplomatique de la *Lex Burgundionum*, qu'il a entreprise l'année dernière, il a paru les treize fascicules suivants, dont chacun contient le texte d'un manuscrit. Ce sont les douze manuscrits dont Bluhme s'est servi et qui sont désignés par ses sigles (de A à M), plus un treizième, qui a été récemment recueilli à Paris et qui renferme un texte incomplet. A chaque livraison est jointe une description du manuscrit. Tous ces manuscrits sont du IX^e ou du X^e siècle (six de l'un, six de l'autre ; un autre est de date douteuse). La quatrième livraison présente un intérêt tout particulier, car elle donne le texte du manuscrit d'Ivrée (D. de Bluhme), non pas en impression diplomatique, mais le fac-similé. Comme la reproduction, suivant les intentions de l'éditeur, d'un tel manuscrit par des procédés mécaniques présentait des difficultés, ce fac-similé a été exécuté avec une étonnante habileté par un jeune savant, mort depuis, Merlo (parent peut-être de l'infortuné philologue Merlo), et il est, pour les paléographes, tout à fait remarquable, étant l'image fidèle d'un manuscrit écrit en Lombardie au IX^e siècle et qui a servi de modèle à celui de Wolfenbuttel (E. de Bluhme), transcrit au X^e siècle.

Nous souhaitons de grand cœur au vénérable éditeur le bonheur d'achever promptement son œuvre. Nous espérons aussi que l'Allemagne savante, à laquelle, dans son avant-propos, il témoigne une si grande sympathie, soutiendra son entreprise et qu'il sera bientôt en mesure de livrer l'unique fascicule qui reste encore à paraître, contenant les remarques et les tables.